



Comité Social d'Administration Local

16 janvier 2023

Déclaration liminaire CGT

Monsieur le Président,

Ce premier Comité Social d'Administration Local s'ouvre dans un contexte de crises (au pluriel) inédit :

- crise sanitaire avec un système de santé qui est à terre du fait des politiques régressives menées depuis 20 ans,
- crise énergétique avec une explosion des prix et une perte d'autonomie énergétique du fait des privatisations d'EDF et de GDF
- crise économique avec les salaires qui stagnent et l'inflation qui galope
- crise démocratique avec un gouvernement qui a utilisé pas moins de 10 fois le 49.3 pour faire adopter ses lois de finances.

Et comme si cela ne suffisait pas, en présentant sa réforme des retraites, le gouvernement va provoquer une crise sociale d'ampleur.

En effet, alors que l'ensemble des organisations syndicales de ce pays se déclarent contre tout report de l'âge légal de départ en retraite et contre l'allongement de la durée de cotisation, alors que 80 % des Françaises et Français sont contre la retraite à 64 ans, le gouvernement veut nous faire travailler plus longtemps.

La CGT Finances Publiques 83 sera au côté de celles et ceux qui veulent rompre avec ces politiques régressives ! Ce sera NON à la retraite à 64 ans avec 43 ans d'annuités et NON à la fin des régimes spéciaux ! **La CGT Finances Publiques 83** invite tous les personnels de la DDFiP du Var à se mobiliser dès le 19 janvier 2023.

Ce premier Comité Social d'Administration Local s'ouvre aussi sans règles ! En effet, le règlement intérieur type des CSA de la Fonction Publique ne sera présenté et soumis à concertation en Conseil supérieur de la Fonction Publique que le 30 janvier 2023.

Certes, l'article 84 III du décret 1427 du 20 novembre 2020 indique que tenir un CSAL sans règlement intérieur est possible, mais les modalités de la réunion doivent être définies dans le 1er point à l'ordre du jour. Ce n'est pas ce qui nous est proposé pour notre premier CSAL. Devons-nous y voir un signe de mauvaise augure pour le dialogue social local ?

Pour une bonne conduite du dialogue social, **La CGT Finances Publiques 83** revendique des moyens comme des temps de préparation et de compte rendu distincts, des possibilités élargies de convocations d'experts et des prises de paroles non limitées.

Concernant l'ordre du jour de ce premier CSAL, en ce qui concerne les ponts naturels, **La CGT Finances Publiques 83** demande l'octroi d'une autorisation d'absence exceptionnelle supplémentaire pour couvrir le 2ème pont au titre de la reconnaissance de l'investissement et l'implication de tous les agents dans l'exercice de leurs missions dans un contexte très dégradé.

En ce qui concerne les SFACT, **La CGT Finances Publiques 83** se prononcera contre ce mouvement d'externalisation de tâches de la DGFIP et ce pas supplémentaire vers la fin de la séparation d'ordonnateurs/comptables. D'ailleurs, la réforme de la Responsabilité des Gestionnaires Publics (RGP) n'est pas sans poser question dans ce contexte.

Pour ce qui est de la trésorerie Var Amendes, même si ce point n'est pas soumis au vote, nous préférons vous préciser que **La CGT Finances Publiques 83** est contre la fermeture de son accueil et de sa caisse.

Enfin, concernant le Contrat d'Objectifs et de Moyens, **La CGT Finances Publiques 83** dénonce l'alibi du remue-ménages. En effet, sous couvert de réunions et discussions très orientées avec des agents triés sur le volet, la DG justifie ses prochaines remises en cause de nos missions et suppressions d'emplois !

Ni les agents, ni **La CGT Finances Publiques 83** ne sont dupes. Attention, la colère gronde.

Nous demandons l'annexion de cette déclaration liminaire au procès-verbal de ce CSAL.